CTSD de l'Aude, 2 mars 2021

Déclaration liminaire du SNALC

Madame la Directrice Académique des Services de l'Éducation Nationale,

Monsieur le Ministre de l'Éducation Nationale de la Jeunesse et des Sports répète souvent son souhait d'éviter coûte que coûte la fermeture des écoles en cette période de virus. Mais lorsqu'il s'agit de prévoir la carte scolaire de la rentrée 2021, la priorité est donnée cette fois à l'économie.

Le projet qui nous a été présenté prévoit en effet la fermeture de 21 classes dans notre département, pour seulement 11 ouvertures. Il y a une zone grise d'écoles sous surveillance d'ouverture ou de fermeture pour lesquelles nous attendons des précisions, mais quoi qu'il en soit les fermetures l'emportent sur les ouvertures. Si nous vous avons bien comprise, cela s'explique notamment par une baisse démographique dans notre département. Mais alors que l'année dernière nous avions connu une baisse de 440 élèves, cette année la baisse des effectifs est moins importante, 278 élèves. Et l'année dernière vous aviez proposé dans un premier temps la fermeture de 24 ou 25 classes, soit un chiffre presque identique à celui de cette année alors que la baisse démographique était bien supérieure. La logique voudrait que le nombre de fermetures soit moins important cette année.

Le SNALC constate que la majorité des fermetures envisagées concernent des communes de moins de 5000 habitants, certaines même en Zones de Revitalisation Rurale (par exemple Labastide d'Anjou, Salsigne, Espéraza, Pomas, Ferrals les Corbières, Saint Couat d'Aude, Saint André de Roquelongue…). Il serait souhaitable d'éviter coûte que coûte les fermetures de classes qui y sont prévues. Monsieur le Ministre se dit en effet très fier de la réussite scolaire dans les écoles rurales. Il est temps d'aller au-delà des sentiments et des discours pour prévoir un soutien réel à ces écoles et éviter que la ruralité ne soit encore et toujours sacrifiée. Madame la Secrétaire d'État Nathalie Elimas a réaffirmé au Sénat début février la poursuite du moratoire de 2020 sur les fermetures de classes dans les communes de moins de 5000 habitants quand le maire s'y oppose, puisque la crise sanitaire n'est pas finie. Le SNALC attend donc que la même mesure que celle de 2020 soit effectivement appliquée pour la rentrée 2021. Vous avez sans doute eu connaissance de la réticence ou de la résignation de certains maires. En ce sens, le SNALC souhaite par exemple que soit réexaminée la situation de l'école de Fanjeaux, où deux lotissements avec 19 lots sont proposés à la construction dont certaines vont débuter en 2021, et où il y aura donc de nouveaux enfants en bas âge. Nous souhaitons également revoir par

exemple le cas de l'école de Villasavary dont le maire a entrepris diverses actions envers les représentants de l'état et où une pétition des parents d'élèves demandant l'annulation de ce projet de fermeture a déjà remporté environ 600 signatures.

Quant aux écoles de zone urbaine, les fermetures ne semblent pas mieux accueillies (ce qui a été notamment relayé par la presse) car il est évident que la fermeture d'une classe se fait au détriment de la qualité de notre enseignement. En effet, les regroupements induits alourdissent les effectifs des classes qui restent ouvertes, sans compter la gestion de classes à multiniveaux compliquant inutilement la tâche des enseignants qui gèrent déjà beaucoup d'hétérogénéité dans les classes à niveau unique. En ce sens, certaines écoles de zone urbaine demandent plus de moyens et de soutien de votre part pour bien fonctionner. Nous souhaitons particulièrement vous soumettre le cas de l'école Condorcet de Carcassonne : si cette école n'est plus REP, elle accueille les mêmes populations que par le passé car la structure sociale du quartier n'a pas changé : de nombreux enfants sont allophones, surtout les petits réfugiés. La très petite section a un effectif assez important et, si ces élèves ne sont pas accueillis dans de bonnes conditions, ils pourraient rapidement s'éloigner de l'école. Il est donc nécessaire de continuer à fonctionner avec des effectifs un peu en dessous des taux pivots annoncés.

En somme, derrière les pages et les pages de tableaux d'effectifs, il y a la réalité humaine. Quelle vision de l'école avez-vous si vous fermez quand cela ne semble plus rentable ? Jusqu'où ira l'économie ? Au SNALC, nous n'avons pas peur de le dire : s'il ne restait plus qu'un enfant dans notre département, cet enfant mériterait de pouvoir aller à l'école près de chez lui. C'est l'essence même du service public ! Le SNALC tient donc à réaffirmer qu'il soutient le maintien de toutes les classes ouvertes pour les écoles rurales et urbaines. L'objectif ne devrait pas être de fermer chaque année une vingtaine de classes pour faire des économies mais d'améliorer les conditions de travail des élèves et de leurs professeurs.

Les représentants du **SNALC** au CTSD de l'Aude

snalc
de l'ecole au supérieur